



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Syndical du
Vendredi 5 octobre 2018 à 9 h 30

Le VENDREDI CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de **Monsieur Denis BISSONNIER**.

ETAIENT PRESENTS :

DARVOY : M. CASSEULT Michel, M. SERVERA Guy, membres titulaires
M. CHALOPIN Michel, membre suppléant

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire

FEROLLES : M. DUPUIS David, membre titulaire
Mme MARPEAUX Jocelyne, membre suppléant

SANDILLON : Mme LUTON Colette, membre suppléant

ABSENTS EXCUSES :

FEROLLES : M. SORET Rémi, membre titulaire

SANDILLON : M. MALBO, membre titulaire

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. JANVRIN Franck, membre titulaire

Assistaient en outre :

M. CHAMBOLLE Thierry, technicien
M. SERGENT Aymeric, technicien
Mme COCHEREAU Dominique, responsable des services administratifs

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, **M. DUPUIS** est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.
Le compte rendu de la réunion du 25 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Travaux de réhabilitation des réseaux
 - Rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre
 - 2) Point sur le fonctionnement des stations d'épuration
 - Travaux de réparation et d'entretien
 - Travaux en prévision
 - 3) Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement 2017
 - 4) Personnel
 - Protection sociale et assurance statutaire
 - 5) Finances
 - Remboursements de frais
 - Budget 2018 : état des réalisations à ce jour
 - 6) Questions diverses
 - La station de Jargeau
-

1 - RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES POUR LA REHABILILATION DES RESEAUX

Le maître d'oeuvre IRH présente, aux membres du Comité, les résultats de la consultation lancée pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées par le groupement de commande constitué à cet effet.

L'ouverture des plis a eu lieu le 21 septembre 2018.

L'opération concerne la réhabilitation des réseaux par chemisage partiel et continu, l'étanchéification des regards et le fraisage de branchements à réaliser sur les communes de Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs et sur un ouvrage du syndicat.

En sus de la solution de base, un chiffrage pour 3 prestations supplémentaires a été demandé pour Sandillon et Darvoy (chemisage continu en lieu et place d'un chemisage partiel) et pour Férolles (remplacement de linéaire de canalisations).

Résultat de la consultation :

3 réponses négatives : EUROVIA, CVVL COLAS, TP VAL DE LOIRE

5 plis reçus : GUINOT TP, SEIRS TP, M3R, SUBTERRA, groupement ATEC/EIFFAGE/SCBM

La meilleure note globale est obtenue par ATEC/EIFFAGE/SCBM. La répartition des coûts par membres du groupement est la suivante :

| | SANDILLON | DARVOY | FEROLLES | OUVROUER | SIA |
|------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|-----------------|
| Solution de base | 56 216.00 | 29 986.00 | 7 408.00 | 500.00 | 4 166.00 |
| Prestation sup 1 | 26 400.00 | | | | |
| Prestation sup 2 | | 9 600.00 | | | |
| Prestation sup 3 | | | 22 119.50 | | |
| TOTAL en € H.T. | 82 616.00 | 39 586.00 | 29 527.50 | 500.00 | 4 166.00 |

Un dossier de demande de subvention par commune inclura l'ensemble des travaux, prestations supplémentaires comprises, les frais de maîtrise d'œuvre et le contrôle à réaliser après travaux (en supplément du marché).

L'ensemble des communes et le syndicat, membres du groupement de commande, émettent un avis favorable pour que soit retenue l'offre d'ATEC/EIFFAGE/SCBM pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées.

Les travaux auront lieu en 2019, et ne pourront débuter qu'après l'accord de l'Agence de l'Eau. Le coordonnateur du groupement de commande, la commune de Sandillon, signera le marché.

2 - FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

TRAVAUX REALISES A LA STATION DE SANDILLON

- Renouvellement des diffuseurs d'air du bassin d'aération
 - o Sur les 3 châssis d'aération, à raison de 120 diffuseurs par châssis
 - o Entreprise XYLEM, coût 25 650 € HT
- Seconde campagne d'épandage des boues réalisée en août par SUEZ ORGANIQUE
 - o 154 tonnes épandues
 - o Total des boues épandues en 2018 : 504 tonnes (478 tonnes en 2017)
 - o Lors du prochain épandage sur les surfaces éloignées de la station, veiller à ne pas laisser de dépôt de boues sur les routes
- Changement du ballon tampon local refoulement en Loire
 - o Entreprise Marteau, coût 14 100 € HT
- Mise en place d'un pluviomètre électronique à la demande de la DRIME
 - o Entreprise MARTEAU, coût 4 300 € HT
- Réparation du câble de l'agitateur du bassin d'anaérobie
 - o Entreprise CHAIN, coût 402 € HT
- Autres travaux
 - o Remplacement du rouleau guide et modification du support mural sur le tapis roulant
 - o Mise en place de bouées de sauvetage aux abords du clarificateur et du bassin d'aération
- Approvisionnement en réactifs :
 - o 24 tonnes de chlorure ferrique BRENNTAG 4 488 €
 - o 24 tonnes de chaux BRENNTAG 5 659 €

TRAVAUX EN PREVISION A LA STATION DE SANDILLON

- Remplacement de l'agitateur du bassin de colature
 - o Commande VEOLIA 1 989 € HT
- Réparation d'un surpresseur d'air (compresseur HS)
 - o Devis HIBON 6 723 € HT
 - o En attente devis AIRFLUX
- Reprise des soudures sur le tamis rotatif par l'entreprise ANDRITZ
 - o Travaux prévus pour le 17 octobre prochain
 - o Nécessitant un arrêt total de l'installation
 - o Prise en charge financière par MARTEAU dans le cadre de la garantie
- Installation d'un filtre à charbon à la station de Sandillon pour prévenir la formation d'H₂S responsable de l'oxydation au niveau du tamis
 - o Commande en cours chez MSE 12 000 € HT
 - o Travaux prévus pour le 7 novembre 2018
- Poste de refoulement de Darvoy : réparation de la pompe 1 qui présente une fuite

STATION D'OUVROUER LE CHAMPS

- Travaux réalisés : réparation du grillage périphérique
- Travaux en prévision : changement du compteur de bâchées

3 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017

M. le Président rappelle que l'article L.2224-5 du C.G.C.T impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif (RPQS).

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire du RPQS sera transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des Services Publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le Comité syndical, à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2017.

DECIDE de le mettre en ligne sur le site dédié.

4 - PROTECTION SOCIALE ET ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Le syndicat est lié par convention avec le Centre de Gestion du Loiret pour la complémentaire santé et l'assurance prévoyance de ses agents. Le contrat de groupe arrive à échéance au 31 décembre 2019.

Aussi, pour son renouvellement, le Comité Syndical est appelé à donner mandat au CDG pour le lancement de la procédure de mise en concurrence.

Il peut également se joindre au CDG pour la consultation concernant le contrat d'assurance statutaire qui concerne le remboursement du salaire des agents en cas de maladie et pour lequel le syndicat dispose d'un contrat chez un autre assureur.

A l'issue de la consultation, la collectivité conservera l'entière liberté d'accepter ou non les contrats qui lui seront proposés par le CDG du Loiret.

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE :

- de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un contrat d'assurance statutaire que le CDG du Loiret va engager
- de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation risque santé et/ou prévoyance que le CDG du Loiret va engager pour la période 2020-2025

PREND ACTE :

- que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non les contrats proposés par le CDG du Loiret

5 - FINANCES

Remboursements de frais

Mr le Président rappelle que les agents territoriaux peuvent bénéficier du remboursement des frais induits par l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la collectivité.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de rembourser les frais de :

- déplacement engagés par un agent pour une formation de deux jours à Blois sur la base d'indemnités kilométriques fixées par arrêté ministériel et sur justificatifs pour les frais d'autoroute
- visite médicale avant embauche engagé par un agent nouvellement recruté, s'élevant à 25 €

Budget 2018 : situation budgétaire au 17/09/2018

Mme Cochereau présente aux membres du Comité Syndical **une situation des dépenses et recettes** réalisées depuis le 1^{er} janvier sur le budget 2018.

En recettes de fonctionnement, 100 % des participations sont appelées (soit 250 000 € HT).

En recettes d'investissement, le syndicat est en attente du versement du solde de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau pour l'étude des réseaux (soit 21 246 €).

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et restent dans le cadre des prévisions budgétaires votées en mars dernier. Les dépenses d'investissement budgétisées (renouvellement d'équipements, diagnostic des réseaux) sont en cours de réalisation.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Station de Jargeau

Le chemin d'accès à la station, détérioré pendant les travaux de construction de la station, sera remis en état. La mairie de Jargeau est en attente d'une proposition de réfection du maître d'œuvre IRH.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018 à 9 H 30
avec visite de la station de Sandillon

Le secrétaire de Séance,
M. David DUPUIS

Le Président,
M. Denis BISSONNIER